

Réf: Dossier 163609

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MÉDICAL AKANDJÉ »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKANDJE NON LOIN DE LA PHARMACIE AKANDJE LOT 1133
ILOT 134 AKANDJE II BS21 SECTEUR BINGERVILLE, Lot
1133, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MÉDICAL AKANDJÉ »

Objet : Prise en charge des malades.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE NON LOIN DE LA PHARMACIE AKANDJE LOT 1133 ILOT 134 AKANDJE II BS21 SECTEUR BINGERVILLE, Lot 1133, Ilot 134

Dirigeant(s) Mme KOUAME DANDJI BEATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06717 du 12/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68291/GTCA/RC/2022 du 12/12/2022

